

# SAINT SAUVEUR

Bulletin municipal d'informations

Juillet 2008 • Numéro 1



Le mot du maire

## Engagés dans l'action

**M**es chers administrés.

Résolument attachée à concrétiser les intentions affichées et les projets annoncés, votre nouvelle municipalité s'est rapidement mise à l'ouvrage. L'enthousiasme est collectif et la plupart des commissions qui se sont déjà réunies à plusieurs occasions, permettent d'enchaîner les chantiers mais aussi de poursuivre certaines études engagées. C'est aussi au sein du Pays Médoc, de la Communauté des Communes du Centre Médoc, et des différents syndicats intercommunaux que l'avenir de notre village se dessinera. Soyez persuadés que chacun des délégués désignés a déjà mesuré l'importance du rôle qu'il jouera dans ces diverses organisations. Les « lettres d'information » continueront ponctuellement de vous aviser et de faire des annonces chaque fois que l'actualité le nécessitera. Le bulletin municipal reprend dans cette première parution les comptes de l'année 2007, le budget pour 2008 ainsi, qu'en partie, les événements marquants ou informations importantes de ces derniers mois. La prochaine édition, début 2009, reprendra la vie communale du semestre écoulé. Enfin, cette équipe s'est engagée fortement dans l'action. C'est aussi et naturellement à votre contact qu'elle envisage d'accomplir sa mission. Les quelques rencontres, parfois festives des derniers mois, témoignent de cet état d'esprit et n'en doutez pas, elles se multiplieront.

Je souhaite ardemment que notre village poursuive sa modernisation et son développement dans le respect des traditions et des souhaits de chacun, afin d'y maintenir cette cohésion seule garante du bien être attendu de tous.

Votre dévoué,

*Dominique FOUIN*

## Sommaire

- **Finances** ..... 2-3  
*Présentation du budget*
- **La nouvelle équipe municipale** .. 4-5
- **La vie associative** ..... 6
- **La vie communale**..... 7
- **Les renseignements pratiques**..... 8



Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le compte administratif 2007 qui fait apparaître un **excédent de fonctionnement de 208 548,56 €**. Les recettes et les dépenses par section se répartissent de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

#### Recettes

• Recettes fiscales . . . . .	<b>231 513.00 €</b>
<i>(impôts locaux)</i>	
• Autres recettes fiscales . . . . .	<b>62 611.82 €</b>
<i>(taxe sur pylônes électriques, taxe sur l'électricité, taxe sur les droits de mutations...)</i>	
• Produits des services . . . . .	<b>30 283.32 €</b>
<i>(restauration scolaire, portage des repas, ...)</i>	
• Dotations de l'Etat . . . . .	<b>231 692.92 €</b>
• Revenus des locations <i>(salle polyvalente, logements)</i> . . . . .	<b>12 934.84 €</b>
• Aide de l'Etat sur les emplois aidés (CAE) . . . . .	<b>52 147.28 €</b>
• Produits exceptionnels (remboursement sinistres) . . . . .	<b>8 247.07 €</b>
• Excédent reporté de l'exercice 2006 . . . . .	<b>115 378.18 €</b>

**TOTAL 744.808,43 €**

#### Dépenses

• Frais de personnel . . . . .	<b>219 396.28 €</b>
• Dépenses de gestion courante . . . . .	<b>160 314.94 €</b>
<i>(Electricité, eau, carburant, fournitures d'entretien, prime assurance, Affranchissement, télécommunication, cérémonies...)</i>	
• Entretien des bâtiments . . . . .	<b>11 168.44 €</b>
• Fournitures, sorties scolaires . . . . .	<b>6 766.63 €</b>
• Subventions aux associations . . . . .	<b>9 010.00 €</b>
• Participation aux Syndicats Intercommunaux . . . . .	<b>20 918.88 €</b>
<i>(Synd. ramassage scolaire du secondaire, du Collège de Pauillac, des Bassins Versants)</i>	
• Cotisation service incendie . . . . .	<b>18 863.04 €</b>
• Intérêts emprunts . . . . .	<b>4 495.22 €</b>
• Remboursement emprunt assainissement des 4 premières tranches . . . . .	<b>39 945.37 €</b>
• Indemnités des élus . . . . .	<b>45 381.07 €</b>

**TOTAL 536.259,87 €**

### INVESTISSEMENT

#### Recettes

• FCTVA (Fond de compensation de la TVA) . . . . .	<b>6 019.00 €</b>
• Taxe Locale d'Equipement . . . . .	<b>4 539.00 €</b>
• Subventions . . . . .	<b>61 775.35 €</b>
• Emprunt/ travaux commerce . . . . .	<b>96 220.00 €</b>
• Excédent de fonctionnement . . . . .	<b>27 440.68 €</b>
• Excédent antérieur reporté . . . . .	<b>73 124.32 €</b>
• Plus value sur cession terrain . . . . .	<b>784.52 €</b>

**TOTAL 269.902,87 €**

#### Dépenses

• Amortissement emprunts . . . . .	<b>9 318.72 €</b>
• Travaux bâtiments . . . . .	<b>297 795.71 €</b>
• Travaux de voirie . . . . .	<b>52 872.32 €</b>
• Achat matériel et outillage . . . . .	<b>11 509.58 €</b>

**TOTAL 371.496,33 €**

#### L'essentiel des dépenses d'investissement sont :

##### Bâtiments

Mise en réseau informatique / Mairie . . . . .	<b>1 535.66 €</b>
Eclairage extérieur parking commerce . . . . .	<b>2 621.37 €</b>
Changement horloge / Eglise . . . . .	<b>1 054.87 €</b>
Eclairage / Stade . . . . .	<b>4 040.47 €</b>
Construction commerce multiservices . . . . .	<b>287 542.34 €</b>
Achat terrain / Accès station d'épuration . . . . .	<b>1 001.00 €</b>

##### Voirie

Chemin du Hâ, de la Landotte, de Soupetard . . . . .	<b>45 128.67 €</b>
Extension Eclairage Public . . . . .	<b>5 565.88 €</b>
Pose bordures caniveaux Rte Canterayne . . . . .	<b>2 177.77 €</b>

##### Achat de Matériel et Petit Equipement

Balayeuse . . . . .	<b>1 374.20 €</b>
Barrières de sécurité devant Ecole/Eglise . . . . .	<b>2 540.30 €</b>
Matériel bureautique / Mairie . . . . .	<b>2 582.60 €</b>
Vidéoprojecteur / Ecole . . . . .	<b>1 009.42 €</b>
1 paire de buts / Stade . . . . .	<b>1 498.00 €</b>
Petit mobilier . . . . .	<b>2 505.06 €</b>

### Le budget primitif 2008

Chaque année, la mairie doit déterminer son budget qui prévoit les recettes et les dépenses, en accord avec :

- les priorités de la politique municipale
- la richesse de la commune
- l'obligation d'équilibrer les comptes.

L'élaboration du budget est un acte fondamental de la gestion municipale :

- il autorise juridiquement la commune à percevoir des recettes et à engager des dépenses,
- il est un outil de contrôle qui permet de suivre la gestion communale.

Les recettes de la commune ont 4 origines différentes :

- les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti)
- les dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement en fonction de différents critères en particulier le nombre d'habitants)
- les emprunts (pour financer des investissements importants)
- les revenus divers (tickets repas cantine, locations d'immeubles)

Les dépenses de la commune peuvent être classées en :

- dépenses de fonctionnement (salaires et charges du personnel employé, entretien des routes, espaces verts, bâtiments publics, charges liées à l'enseignement primaire, subventions versées aux associations...)
- dépenses d'investissement (achat de terrains ou de bâtiments, construction d'équipement, achat de matériel...)
- remboursement des emprunts (le capital à rembourser et les intérêts)

# PRESENTATION DU BUDGET 2008

Le budget que nous vous présentons a été établi par la nouvelle équipe municipale. Les nouveaux élus ont su très rapidement appréhender l'importance du budget dans la vie locale, assimiler les mécanismes des finances communales, dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

En ces lendemains d'élections et de promesses électorales, il est important de « **Faire ce que l'on a dit** ».

Partant de ce principe, le conseil municipal, constatant

que l'équilibre budgétaire pouvait être atteint sans recourir à une augmentation de la pression fiscale, a décidé de **maintenir les taux d'imposition au niveau de l'année précédente et ce pour la 4ème année consécutive.**

Dans la situation économique actuelle que vous subissez tous les jours (augmentation inconsiderée des produits pétroliers, produits alimentaires, services...), il nous a

semblé juste de ne pas aggraver la situation financière des ménages qui chez nous comme partout en France voient leur pouvoir d'achat baisser fortement.

Quant à « **Dire ce que l'on fait** », c'est tout le sens de ce bulletin communal et des lettres communales à venir.

Serge Raynaud,  
Maire Adjoint

Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le budget 2008 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **671 717,37 € pour la section de fonctionnement** et à **318 636,71 € pour la section d'investissement**. Les dépenses et les recettes par section se répartissent de la façon suivante :

## 1. FONCTIONNEMENT

### Recettes

• Recettes fiscales <i>(impôts locaux)</i>	<b>240.278,27 €</b>
• Autres recettes fiscales <i>(taxe sur pylônes électriques, taxe sur l'électricité, taxe sur les droits de mutations...)</i>	<b>55.000,00 €</b>
• Produits des services <i>(restauration scolaire, portage des repas...)</i>	<b>24.450,00 €</b>
• Produits exceptionnels <i>(participation des familles à la classe transplantée, remboursements assurances suite à des sinistres...)</i>	<b>6.305,00 €</b>
• Dotations de l'Etat	<b>213.236,00 €</b>
• Aide de l'Etat sur les emplois aidés (CAE)	<b>25.000,00 €</b>
• Revenus des immeubles	<b>18.500,00 €</b>
• Excédent de l'exercice 2006	<b>88.948,10 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>671.717,37 €</b>

### Dépenses

• Frais de personnel	<b>251.506,37 €</b>
• Dépenses de gestion courante <i>(électricité, eau, carburant, fournitures d'entretien, prime assurance, affranchissement, télécommunication, cérémonies...)</i>	<b>212.960,00 €</b>
• Entretien des bâtiments	<b>12.000,00 €</b>
• Entretien de la voirie	<b>4.000,00 €</b>
• Fournitures, sorties scolaires	<b>7.500,00 €</b>
• Subventions communales	<b>10.000,00 €</b>
• Participation aux syndicats intercommunaux <i>(synd. Ramassage scolaire, bassins versants...)</i>	<b>18.773,29 €</b>
• Cotisation service incendie	<b>19.101,00 €</b>
• Intérêts des emprunts	<b>5.650,00 €</b>
• Travaux assainissement <i>(annuité emprunt des 4 tranches)</i>	<b>41.226,71 €</b>
• Indemnités des élus	<b>47.000,00 €</b>
• Provisions pour dépenses imprévues	<b>16.612,00 €</b>
• Virement à la section d'investissement	<b>25.388,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>671.717,37 €</b>

### TAUX D'IMPOSITION 2008

Les impôts locaux sont la première source de financement de la commune et repose sur les 3 taxes suivantes :

**La taxe d'habitation** : elle est payée par tout locataire ou propriétaire demeurant au 1er janvier de l'année dans un local d'habitation. **La taxe foncière sur le bâti** : elle est payée par les propriétaires de bâtiments (maisons ou appartements, commerces... **La taxe foncière sur le non bâti** : elle est payée par les propriétaires de terrains qui ne comportent pas de construction.

Attention ! Les impôts locaux ne servent pas uniquement à financer la commune, mais ils financent aussi le département et la région. Compte tenu que les recettes de fonctionnement permettent l'équilibre budgétaire pour l'année en cours, les élus décident de ne pas augmenter les taux communaux de :

La taxe d'habitation, la taxe sur foncier bâti et la taxe sur foncier non bâti.

**Taxe d'habitation 11.76 %**

**Taxe sur foncier bâti 15.60 %**

**Taxe sur foncier non bâti 33.80 %**

## 2. INVESTISSEMENT

### Dépenses

• Amortissement emprunts	<b>6.675,00 €</b>
• Provisions pour travaux bâtiments scolaires	<b>18.600,00 €</b>
• Travaux éclairage façade mairie et commerce	<b>5.142,00 €</b>
• Travaux extension cimetière	<b>49.914,00 €</b>
• Travaux aménagement cabinet médical	<b>15.000,00 €</b>
• Travaux bâtiments divers <i>(provision pour travaux salle polyvalente, cumulus pour le stade)</i>	<b>16.162,03 €</b>
• Travaux de voirie <i>(pose bordures rue du stade, réfection chemin Fournas sud, extension et remplacement éclairage public)</i>	<b>69.551,97 €</b>
• Achat d'un tracteur	<b>30.000,00 €</b>
• Achat matériel et outillage	<b>3.114,00 €</b>
• Achat matériel de bureau	<b>2.884,00 €</b>
• Solde d'exécution 2007/ travaux reportés	<b>101.593,71 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>318.636,71 €</b>

### Recettes

• FCTVA (Fond de compensation de la TVA)	<b>18.000,00 €</b>
• Taxe Locale d'Equipement	<b>2.000,00 €</b>
• Subventions <i>(Etat, Région, Département)</i>	<b>153.648,25 €</b>
• Excédent antérieur reporté	<b>119.600,46 €</b>
• Autofinancement	<b>25.388,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>318.636,71 €</b>

## Subventions aux Associations

Suite au travail des commissions communales, Finances et Animation-Jeunesse-Sport qui ont examiné le rapport financier et le budget prévisionnel de chaque association qui en a formulé la demande, le conseil municipal, à la majorité, a décidé d'attribuer pour l'année 2008 les subventions suivantes :

### Associations Communales

ACCA 400 €  
3ème Age 400 €  
Football Club 2 000 €  
APE 500 €  
Syndicat d'Initiative 2 800 €  
Le Judo 400 €

### Associations Hors commune

Amicale Pompiers de St-Laurent 150 €  
Batterie Pauillacaise 230 €  
Donneurs de sang Pauillac 50 €  
Marais de Lafite Germain Le Breuil 50 €  
IME St-Laurent 60 €  
Médaillés militaires 30 €  
Secours Populaire Pauillac 50 €  
SPA Pauillac 150 €  
Amicale maison de retraite Vertheuil 50 €  
SACP (Athlétisme canton Pauillac) 100 €

# Équipe municipale



Jean-Luc Lataste 3<sup>ème</sup> adjoint



Serge Raynaud 1<sup>er</sup> adjoint



Dominique

## LES COMMISSIONS

Le Maire, Dominique FOUIN, président



Fabien Autet

### **Voirie et Réseaux :**

Vice Président - Gérard BOUGES  
Jean-Luc LATASTE,  
Jean-Paul GIOVANNANGELI,  
Serge RAYNAUD, Jean-Pierre DUCOS

### **Solidarité et Affaires Sociales :**

Vice Présidente - Mireille BOSQ  
Maria JOUVION, Bernadette GONZALEZ,  
Jean-Luc LATASTE, Michel BERNARD



Jean-Pierre Ducos

### **Travaux & Equipements :**

Vice Président - Gérard BOUGES  
Jean-Luc LATASTE, Bruno OSTINS,  
Chantal FONTUGNE, Michel BERNARD,  
Serge RAYNAUD,  
Jean-Paul GIOVANNANGELI

### **Finances :**

Vice Président - Serge RAYNAUD,  
Michel NOGE, Bernadette GONZALEZ,  
Jean-Luc LATASTE, Mireille BOSQ,  
Gérard BOUGES



Emilie Gaches

## REPRÉSENTATIONS COMMUNALES AUPRÈS DES DIFFÉRENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### **Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Alimentation de St Estèphe**

#### **Délégués titulaires :**

- Dominique FOUIN  
- Serge RAYNAUD

#### **Délégués suppléants :**

- Bruno OSTINS  
- Jean-Paul GIOVANNANGELI

### **Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire**

#### **Délégués titulaires :**

- Serge RAYNAUD, président  
- Michel NOGE

### **Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Bassins Versants du Centre Médoc**

#### **Délégués titulaires :**

- Dominique FOUIN  
- Jean-Paul GIOVANNANGELI

### **Syndicat Intercommunal de l'IME et du CAT du Médoc**

#### **Déléguée titulaire :**

- Mireille BOSQ

#### **Délégué suppléant :**

- Jean-Paul GIOVANNANGELI

### **Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc**

#### **Délégués titulaires :**

- Michel NOGE  
- Jean-Pierre DUCOS

### **Mission Locale du Médoc (Association)**

#### **Déléguée titulaire :**

- Mireille BOSQ

#### **Déléguée suppléante :**

- Bernadette GONZALEZ

### **Association d'Aide Aux Personnes Agées du Médoc (Association)**

#### **Déléguée titulaire :**

- Mireille BOSQ

#### **Déléguée suppléante :**

- Bernadette GONZALEZ

### **Association Syndicale de D.F.C.I**

#### **Délégués titulaires :**

- Gérard BOUGES  
- Michel NOGE

#### **Délégués Suppléants :**

- Michel BERNARD  
- Serge RAYNAUD



Bernadette Gonzalez



Michel Nogé



Fouin Maire



Gérard Bougès 2<sup>ème</sup> adjoint



Mireille Bosq 4<sup>ème</sup> adjointe

## COMMISSIONS MUNICIPALES

de droit l'ensemble des commissions

### Urbanisme :

Vice Président - Michel NOGE,  
Serge RAYNAUD, Bruno OSTINS,  
Bernadette GONZALEZ, Emilie GACHES

### Affaires Scolaires :

Vice Président - Gérard BOUGES  
Bruno OSTINS, Michel BERNARD,  
Chantal FONTUGNE, Serge RAYNAUD

### Communication et Information :

Vice Présidente - Bernadette GONZALEZ  
Mireille BOSQ, Maria JOUVION,  
Michel BERNARD, Serge RAYNAUD

### Animation, Culture, Sport et Jeunesse :

Vice Président - Jean-Luc LATASTE  
Bruno OSTINS, Chantal FONTUGNE,  
Fabien AUTET, Mireille BOSQ,  
Michel BERNARD

### Environnement, qualité de la vie, citoyenneté et sécurité :

Vice Présidente - Emilie GACHES  
Fabien AUTET, Chantal FONTUGNE,  
Michel NOGE, Gérard BOUGES



Michel Bernard



Chantal Fontugne



Jean-Paul Giovannangeli



Maria Jouvion



Bruno Ostins

## COMMISSIONS COMMUNALES

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE MÉDOC (CCCM)

#### Représentants de la commune

##### Délégués titulaires :

- Dominique FOUIN, Vice Président
- Serge RAYNAUD
- Michel BERNARD

##### Délégués suppléants :

- Mireille BOSQ
- Michel NOGE

#### Composition des Commissions

##### Commission Finances- Moyens Ressources Humaines

- Serge RAYNAUD
- Michel BERNARD
- Jean-Pierre DUCOS
- Bernadette GONZALEZ

##### Commission Développement Economique

- Michel BERNARD
- Michel NOGE
- Gérard BOUGES
- Bruno OSTINS

##### Commission Culture - Vie Asso- ciative - Sport (Vice-Président Dominique FOUIN)

- Mireille BOSQ
- Michel BERNARD
- Bruno OSTINS
- Jean-Pierre DUCOS

##### Commission Voirie Travaux

- Serge RAYNAUD
- Michel NOGE
- Gérard BOUGES
- Jean-Paul GIOVANNANGELI

##### Commission Aménagement de l'Espace - Logement - Urbanisme

- Dominique FOUIN
- Michel NOGE
- Emilie GACHES
- Maria JOUVION

##### Commission Enfance - Jeunesse

- Mireille BOSQ
- Dominique FOUIN
- Jean-Luc LATASTE
- Chantal FONTUGNE

##### Commission Tourisme

- Mireille BOSQ
- Michel BERNARD
- Bernadette GONZALEZ
- Emilie GACHES

##### Conseil Intercommunal de la Sé- curité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD)

- Dominique FOUIN (titulaire)
- Michel NOGE (suppléant)

##### Syndicat Mixte du Pays Médoc

- Dominique FOUIN

##### SMICOTOM

- Serge RAYNAUD
- Michel NOGE

- Conseillers Communautaires
- Conseillers Municipaux

## ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DYNAMIQUE DE ST SAUVEUR

Forte de ses 78 adhérents, l'Association de Gymnastique Dynamique de ST SAUVEUR a fini son année en beauté. Une sortie a été organisée aux ANTILLES DE JONZAC. L'ensemble des participants a été enthousiasmé par cette formidable journée de détente sportive qui sera très certainement renouvelée. A compter du 3 septembre 2008, les cours animés par Colette SANZ reprendront comme les années précédentes : A la Salle Polyvalente de ST SAUVEUR Les lundis et jeudis, de 18 H.30 à 19 H.30. Gym. tonique : (cardio-training, stretching, abdos, fessiers, step, relaxation, etc...) Les mercredis de 14 H. 00 à 15 H.00 Gym. Douce : (gymnastique d'entretien, coordination, des mouvements, relaxation, etc...). Pour tous renseignements, les personnes intéressées peuvent prendre contact en se rendant directement à la Salle Polyvalente à l'occasion d'un cours ou téléphoner à : Nadine BODIN 06.73.64.00.47 ou Joëlle NOGE au 05.56.59.29.52

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

"Le bilan de l'année est très positif, car le nombre de familles adhérentes a été supérieur aux années précédentes, Un très bon loto a permis de financer 2 bus pour la Palmyre le 29 juin, sans oublier le carnaval dont le bilan financier positif nous a été communiqué par Cissac . Encore merci à toutes les familles qui participent et soutiennent nos actions. Bonnes vacances et à la rentrée prochaine

## LES CROQ'CHEMINS

Bon pied, bon oeil, les Croq'chemins ont la satisfaction de regrouper 80 adhérents. L'esprit de convivialité qui règne entre les participants contribue au vif succès de ces promenades hebdomadaires. Les randonnées proposées ne se cantonnent pas à la découverte du village, mais incitent aussi à s'aventurer hors des limites du village. Le voyage annuel de cette année à l'île de Ré. Alors si vous le souhaitez n'hésitez pas à nous rejoindre. Contactez nous - Françoise CHABOT 05 56 59 56 60



Le 5 avril s'est déroulé le Carnaval sous le soleil et une douceur printanière qui ont bien récompensé tout le dynamisme déployé pour la réussite de cette fête.



Le 15 juin a eu lieu notre journée citoyenne où 2 remorques de débris ont été ramassés dans une grande convivialité. Merci à tous les participants.



26 et 29 mai - Classes CM1 & CM2 transplantées au Futuroscope de Poitiers grâce au financement en partie de la municipalité, de l'A.P.E et des familles.



21 juin - Kermesse - Petits et Grands, enseignants, parents et amis étaient tous présents pour fêter la fin de cette année scolaire.



Les pupilles (10-11 ans) du Club d'escrime sont Champion d'Aquitaine par équipe en titre. La photo représente le salvatorien Nam Sassier, Vice-Champion de Gironde 2008.

## LES AMIS DU PATRIMOINE

Après cinq ans de travaux, « la résurrection du Christ » a retrouvé sa place à l'intérieur de l'Eglise de St Sauveur.

Cette huile sur toile est une oeuvre anonyme datant vraisemblablement du XIX siècle. Le tableau aux dimensions imposantes, 2.79m X 2.39m est entouré d'un cadre en bois sculpté et peint.

Les travaux de restauration ont été effectués par la société MALBREL à Figeac pour un montant de 12 195 €.

Pour le financement de cette opération, l'association a bénéficié d'une subvention du département complétée d'une subvention communale, de dons et de sommes récoltées lors de lotos. A l'écoute de nouvelles idées, vous pouvez contacter Françoise CHABOT au 05 56 59 56 60

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE

Le 19 juin, les chasseurs réunis en assemblée générale ont validé les achats de gibiers, soit 420 faisans et 22 lièvres.

Le prix des cartes a été fixé à 44.00 € pour les propriétaires, 46.00 € pour les résidents et 88.00 € pour les étrangers.

Elles seront délivrées en Mairie à partir du 25 Août. Amis chasseurs, pensez à renouveler votre permis dès réception des formulaires envoyés par la Fédération !

## LE CLUB D'ESCRIME DU MEDOC

Créé voilà 8 ans, le club compte aujourd'hui 68 membres (dont le plus jeune a 5 ans et le plus âgé a 49 ans).

Les entraînements se déroulent sur deux sites, à la Salle des Fêtes de Saint Sauveur et à la salle St. Thomas à Lesparre.

L'escrime se pratique à tout âge, et tout débutant, quelque soit son âge, fera son premier duel lors de sa première séance d'escrime. L'essai est gratuit. L'escrime est un sport de combat, mais il n'est en aucun cas basé sur la force.

Vitesse, précision, réflexes et maîtrise de soi en sont les maîtres mots. Mais c'est aussi un sport de souplesse et d'équilibre.

Ce sport développe le physique autant que le mental. Aussi, de par la concentration, ce sport canalise-t-il les énergies, et on apprend à... se calmer. Renseignements auprès du Maître d'Armes Thomas Theuerkauff au 05.56.59.58.96.



**8 et 17 mai** - Ils ont été plantés dans la tradition et la bonne humeur avec une population venue en nombre honorer ses nouveaux élus.



**Le bureau du syndicat d'initiative**

**Patricia OSTINS**, Présidente du Syndicat d'Initiative entourée des membres actifs de l'association lors de l'assemblée générale du 11 juin 2008. Toute l'équipe est à pied d'œuvre pour vous préparer les traditionnelles fêtes de Saint-Sauveur qui se dérouleront les 25-26-27-28 juillet prochains. L'ouverture des festivités se fera le vendredi 25/07 à 18 H 30 par le vernissage de l'exposition culturelle suivi d'une dégustation des vins de Saint-Sauveur animé par le groupe Béné et les Distillers

# Manifestations 2008

Les manifestations prévues à la salle polyvalente jusqu'au 31 décembre 2008

Dates	Manifestations	Organisateurs
25-26-27 et 28 juillet	<b>FÊTE LOCALE</b>	SYNDICAT D INITIATIVE
10 octobre	<b>LOTO</b>	SYNDICAT D INITIATIVE
17 octobre	<b>LOTO</b>	ASCG (CHIENS GUIDES AVEUGLES)
31 octobre	<b>LOTO</b>	SECTEUR PASTORAL
11 novembre	<b>CÉRÉMONIE</b>	
14 novembre	<b>REPAS</b>	CROQ'CHEMINS
23 novembre	<b>REPAS</b>	CLUB DU 3 <sup>ÈME</sup> ÂGE
28 novembre	<b>LOTO</b>	ÉCOLE
6 décembre	<b>TÉLÉTHON</b>	
13 décembre	<b>LOTO OU REPAS DU FOOT</b>	FOOT
16 décembre	<b>NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE</b>	
21 décembre	<b>REPAS DES AÎNÉS</b>	MUNICIPALITÉ

# État civil 2007

## Ils nous ont quittés

- **AGERT Marcelle Marguerite**  
St Sauveur 26 mars
- **BOULET Alain Claude Pierre Michel**  
St Sauveur 10 juin
- **COMARE Claude Simon**  
St Sauveur 03 mars
- **GOULÉE Jean-Michel**  
St Sauveur 31 décembre
- **LARTIGAUT France, Fernande Vve LARTIGUE** Bordeaux 23 juillet
- **PAC Yvonne, Georgette, Arlette Epse MARQUES** Lesparre 11 juin

## Ils se sont mariés

- **ALCARAZ Patrice et ZANELLI Lore**  
27 janvier
- **GALTEAU Cyril Raymond et AKA Emmanuelle** 16 juin

- **HEMBERGER Eric et LATASTE Virginie, Jennifer, Sophie** 09 juin
- **NAVARRO Benoît et LARRUE Laure, Yannick** 11 août
- **SAMALENS David et SAN Lina**  
17 février

## Ils sont nés

- **AITALI Caulyne** Lesparre Médoc 13 septembre
- **BACQUEY Lola** Lesparre Médoc 17 janvier
- **BILLA Natacha, Juliette, Flossie** Bordeaux 30 décembre
- **BUTHOD-GARÇON Lenny** Bordeaux 26 juin
- **CARBONNEL Giulia Emilia** Bruges 01 mai
- **CONTOIS Melle**

- Lesparre Médoc 27 mars
- **CRICQ Melvyn, Jérôme, Joël**  
Pessac 18 avril
- **DELPIT Yanis** Lesparre Médoc 16 janvier
- **FAUX Luca Dino Michel** Lesparre Médoc 21 mai
- **FIGUEROA Louisa-Emma** Bordeaux 15 septembre
- **LALAIT Sarah Mathilde Denise** Lesparre Médoc 27 septembre
- **MESCHIN Kenza Anjély** Lesparre Médoc 07 septembre
- **MONTEIRO Mathéo, Louis** Bordeaux 23 mai
- **PARAGE Mathéo** Lesparre Médoc 22 juin
- **PECASTAINGS Amira Catherine** Lesparre Médoc 24 décembre

# MEMENTO - MEMENTO - MEMENTO

## MAIRIE

Ouverture au public du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 les après-midi de 16h à 17h30 et le vendredi de 15h à 16h30.

Permanence téléphonique dès 13h30.

Téléphone : 05 56 59 57 13

Fax : 05 56 59 50 61

E-mail : saint-sauveur-medoc@wanadoo.fr

## CCCM

Communauté de Communes Centre Médoc

17-19 rue du Général de Gaulle –

33112 Saint-Laurent-Médoc

Tél : 05 56 73 27 46

## ENSEIGNEMENT

• Ecole publique de Saint-Sauveur :  
05 56 59 54 18

• Collège public Pierre-de-Belleyme :  
05 56 73 26 00

• Collège privé Saint-Jean : 05 57 75 20 21

• Lycée Odilon-Redon : 05 56 59 16 48

## PRÉFECTURE BORDEAUX

05 56 90 60 60

## SOUS-PRÉFECTURE LESPARRE

05 56 90 60 60

## TICKETS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Vendus à la Mairie

Tarif Communauté de Communes (suivant le nombre d'enfants scolarisés à l'école) :

- 1 enfant : 0,84 €
- 2 enfants : 0,76 €
- 3 enfants : 0,68 €
- 4 enfants : 0,59 €
- Hors CCCM : 1,18 €

## PORTAGE DE REPAS À DOMICILE (personnes âgées ou malades)

Le prix du repas est fixé en fonction des revenus mensuels (renseignements et inscriptions à la Mairie)

- du minimum vieillesse à 800 € : 5.70 €

- de 800 € à 1.100 € : 6.25 €

- de 1.100 € à 1.500

€ : 6.70 €

- + 1.500 € : 7.25 €

## SMICOTOM

. Mardi après-midi (tous les 15 jours) : Collecte du papier (couvercle bleu) et du verre (couvercle vert)

. Mercredi après-midi : Emballages ménagers (couvercle jaune)

. Vendredi après-midi : Collecte des bio-déchets et du non recyclé (couvercle vert-gris)

## CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE DE DÉCHETS

### • DECHETTERIE DE SAINT-LAURENT

Du mardi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Fermée le Lundi

Téléphone : 05 56 59 91 46

### • DECHETTERIE DE CISSAC

Du mardi au samedi : de 13 h 30 à 17 h 30

Fermée le lundi

Téléphone : 05 56 73 91 20

## POINT POSTE DE SAINT-SAUVEUR

Magasin VIVAL - 2 place du 19 mars 1962 - 33250 SAINT-SAUVEUR

Téléphone : 05 56 41 65 43

Ouverture du mardi au vendredi :

de 8h à 12h30 et de 16h à 19h30

le samedi de 9h à 12h30 et de 16h à 19h30

## NUMÉROS UTILES

• **POMPIERS DE SAINT-LAURENT-MEDOC**  
18

• **GENDARMERIE**

17 ou 05 57 75 14 90 pour Saint-Laurent et 05 57 75 29 30 pour Pauillac

• **CENTRE ANTI-POISON**

05 56 96 40 80

• **CLINIQUE MUTUALISTE DE LESPARRE**

05 56 73 10 00

• **ASSISTANTE SOCIALE**

Régime Général Madame Céline BOULY

Tél : 05.56.73.21.60

Sur RDV le 2ème et le 4ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Sauveur.

Régime MSA Madame Marielle NANET-BOST Tél : 05.57.88.61.23

Uniquement sur RDV à St-Laurent-Médoc le 4ème mardi après-midi

• **ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES DU MÉDOC (A.A.P.A.M)**

05 56 73 19 50 - responsable de secteur Mme Elisabeth PICQ

• **INFODROITS**

La Communauté de Communes du Centre Médoc propose chaque Mercredi matin, de 10h00 à 12h00, sur l'ensemble de son territoire les services gratuits d'un juriste.

Prendre rendez-vous au 05.56.45.25.21

• **MISSION LOCALE DU MÉDOC**

05 56 41 06 12

**Réglementation forestière** (extrait de l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2005) **sur les incinérations et l'élimination des déchets végétaux :**

• Autorisées du : 1<sup>er</sup> mai au 30 juin inclus et du 1<sup>er</sup> octobre au 14 mars inclus

• Interdites du : 15 mars au 30 avril inclus et du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre inclus

• Interdite si : vitesse de vent supérieure à 5m/s (18 km/h) et journée classée en risque sévère, très sévère, exceptionnel

• **Obligation : respect des dates** de l'autorisation et restriction ci-dessus et **déclaration préalable en mairie** et aux pompiers de Saint-Laurent-Médoc

### Saint-Sauveur

Bulletin municipal d'informations

Juillet 2008

Directeur de la publication :

Dominique FOUIN

Rédaction : Commission Communication

Conception, maquette,

mise en pages : SEPL

Contact : Françoise GAUFFRE

Tél. : 06 80 68 77 06

f.gauffre-sepl@orange.fr

Fabrication : Surf Session Bluepress

Anglet - Imprimé sur du papier recyclé.

Tirage : 650 exemplaires

Dépôt légal en cours